AUTORISATION PARENTALE (si mineur)

Je soussigné(e), Mme, M.,(1) …….

Père/Mère/Tuteur (1) de ……. né(e) le ……/……/……..

Demeurant à : ……

CP : …… VILLE : ……

N° Téléphone : …… Mail : ……..

Autorise celui-ci (celle-ci) à pratiquer le volley-ball en compétition dans sa catégorie d'âge et dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.
Je m'engage à lui faire subir l'examen médical obligatoire et à fournir au club le certificat correspondant.

Autorisation de transport

Autorise mon enfant à être transporté, pour tous déplacements nécessaires à la pratique de son sport, par toutes personnes autorisées par l'US Thouars Volley Ball , entraîneur, dirigeant d'équipe, membre du Bureau, autre parent de joueur..

Autorisation de prise en charge médicale

Autorise la Présidente du Club de l'US Thouars Volley Ball ou par délégation, l'accompagnateur de l'équipe dans laquelle joue mon enfant à faire intervenir un médecin pour pratiquer ou faire pratiquer à mon enfant, toute intervention indispensable, même sous anesthésie générale, et pour donner les soins nécessaires, en cas d'urgence.

Droit à l'image

Dans le cadre de l'activité de communication du Club, votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé, pour une diffusion ou publication sur le site internet et le Facebook du club. Il est convenu, que la publication ou diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, vie privée et réputation. Si vous ne souhaitez pas qu'il apparaisse sur les photos, le faire savoir par mail :
Afin d'éviter tout malentendu, aucune image de l'équipe dans laquelle évolue un enfant ne disposant pas de l'autorisation ne sera diffusée.

Date : ……, Signature du parent ou tuteur: ……

(1) Rayer la mention inutile

Règlement de base de l'US Thouars Volley Ball

✓ Chaque joueur licencié doit s'efforcer de respecter les horaires d'entrainements et de convocation aux matchs.
✓ Il doit signaler son absence aux entrainements et aux matchs.
✓ Il doit être respectueux des personnes (entraineurs, arbitres, coéquipiers, adversaires…) et des vestiaires qui doivent rester dans l'état de propreté que l'on est en droit d'attendre.
✓ Il doit participer au montage et au démontage des terrains (poteaux, filets…) et au rangement des ballons.
✓ Il s'engage à tenir la table de marque des matchs des équipes séniors, selon un calendrier établi à l'avance et communiqué par mail et consultable sur le site internet du club. (M20-M17-M15)
✓ Le lavage des maillots se fera à tour de rôle par les joueurs de l'équipe ou leurs parents.
✓ Il s'efforce de participer de manière active à la vie du club, sur un événement ponctuel (forum des associations…) et en participant aux manifestations organisées par le club (tournois…).

✓ Les parents de joueurs mineurs sont tenus de :
- s'assurer qu'un entraineur, dirigeant ou bénévole majeur soit présent avant de déposer son enfant ;
- respecter les horaires de début et fin d'entrainement ;
- informer l'entraineur de l'absence de son enfant aux entrainements et aux matchs ;
- participer au covoiturage de l'équipe de son enfant, selon le calendrier établi par le responsable d'équipe.

✓ Les informations relatives au club et à chaque équipe seront communiquées par mail et mises en ligne sur le site internet du club (http://ustvolleyball.e-monsite.com/). Il est fortement conseillé de consulter régulièrement le site.

✓ En cours de saison, le club n'effectuera aucun remboursement de licence.

✓ Il est rappelé que le club ne peut être tenu responsable de tout événement survenu hors de la salle et/ou hors des horaires d'entraînement.

Ce présent règlement sera consultable sur le site du club.

Date : ……,

Signature du joueur licencié Signature du parent ou tuteur:

Chaque parent est le bienvenu pour participer à la vie du club.